



CENTRE PÉNITENTIAIRE DE POITIERS - VIVONNE, ÉTABLISSEMENT SOUS TENSION

Décidément, il ne se passera pas une semaine sans qu'un fait de violence soit à déplorer sur notre établissement. Et la semaine dernière n'y a malheureusement pas échappé...

Vendredi en fin d'après-midi, l'agent « mouvement C.D.H. » était appelé en renfort de son homologue déjà présent au niveau du greffe, car un nouvel arrivant commençait à se montrer virulent. Arrivé sur secteur, notre collègue devint rapidement la cible d'intimidations, d'insultes et de menaces, mais, en bon professionnel, ne répondit pas à de telles provocations – histoire de ne pas aggraver la situation. Une attitude qui déplut manifestement à l'énergumène (qui cherchait incontestablement à en découdre avec des « hommes en bleus »). En effet, malgré la présence des personnels (policiers et pénitentiaires), l'enragé se jeta sur le surveillant ciblé pour lui asséner un violent coup au visage, avant d'être maîtrisé par les Forces de l'Ordre, puis conduit en cellule disciplinaire à la suite de son écrou. Sans aucun doute atteint d'une fragilité psychiatrique, ce dernier tenta ensuite de mettre fin à ses jours, ce qui lui valut un placement en cellule de protection d'urgence pour le week-end, jusqu'à son passage en commission de discipline ce jour. Au final, au vu de son profil, il sera placé à l'isolement avec une gestion équipée.

La CGT Pénitentiaire condamne fermement cette nouvelle agression et apporte son soutien à notre collègue, qui est très marqué par la gratuité de cet acte dont il a été victime.

Une fois encore, il est à constater que les personnes qui nous sont confiées ne sont pas forcément orientées vers les structures adéquates. C'est pourquoi **la CGT Pénitentiaire** réclame son transfert dans les meilleurs délais vers l'unité pour détenus violents qui relève de la DISP de Bordeaux.

Notons en aparté que d'autres incidents se sont déroulés cette fin de semaine : survols de drones, livraisons de stupéfiants et de téléphones portables, bagarres entre détenus... Et ce matin encore, un feu de cellule.

C'est pourquoi – de façon plus générale – **la CGT Pénitentiaire** réitère tout son soutien aux personnes qui œuvrent quotidiennement pour faire appliquer les décisions de justice avec respect et professionnalisme, s'exposant, de par la spécificité du métier, à un public dangereux.

Et pour ces mêmes raisons, **la CGT Pénitentiaire** réclame à notre Administration de reconnaître la pénibilité de nos fonctions par une réelle revalorisation statutaire et indemnitaire, ainsi que de mettre les moyens nécessaires et suffisants pour garantir la sécurité de toutes et tous.

Le bureau local,
le 3 avril 2023